

RCS : CAEN Code greffe : 1402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00737 Numéro SIREN : 484 764 998 Nom ou dénomination : 3A
--

Ce dépôt a été enregistré le 03/08/2023 sous le numéro de dépôt 6003

SAS 3A

Route des Diques - Quartier des Roses 14123 FLEURY SUR ORNE

Documents fiscaux

DGFIP N° 2050-SD 2022

①

BILAN - ACTIF

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

1 1 2 1

Désignation de l'entreprise : SAS 3A

Adresse de l'entreprise : Route des Diques - Quartier des Roses 14123 FLEURY SUR ORNE de l'exercice précédent *

Néant ☐ *

Numéro SIRET * 4 8 4 7 6 4 9 9 8 0 0 0 3 1

Exercice N clos le
31 01 2022

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA		
	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terreins	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	308 219
	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	758 432
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	552 615
	Autres titres immobilisés	BD	BE	7 981 292 019
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	30
TOTAL (II)		BJ	BK	8 289 1 603 315
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	24 960
	Autres créances (3)	BZ	CA	38 727
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE	111 937
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
	TOTAL (III)	CJ	CK	175 624
	Comptes de régularisation			
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaier (IV)	CW		
	Frais de remboursement des obligations (V)	CM		
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	8 289 1 778 939

Renvois : (1) Dont droit au bail

(2) Part à moins d'un an des
immobilisations financières nettes

CP

(3) Part à plus d'un an :

CR

Créances :

Clause de réserve
de propriété *

Immobilisations :

Stocks

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CERTIFIÉ
CONFORME

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 3A		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 800 000...)	DA	800 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	3 365		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence BK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	80 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	620 080		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	89 097		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	1 592 542		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	25 892		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	20 932		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	4 721		
	Dettes fiscales et sociales	DY	37 524		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	97 327		
Compte régularisé	EB				
	TOTAL (IV)	EC	186 397		
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 778 939		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	186 397			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAS 3A

Route des Dignes - Quartier des Roses 14123 FLEURY SUR ORNE

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS 3A		Exercice N		Néant ☐ *				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	267 400	FH		FI	267 400	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	267 400	FK		FL	267 400	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	29 396	
	Autres produits (1) (11)					FQ	106	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	296 902
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	18 547	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	6 141	
	Salaires et traitements *					FY	195 148	
	Charges sociales (10)					FZ	82 413	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immobilisations Sur actif circulant : dotations aux provisions *	dotations aux amortissements *				GA	176	
		dotations aux provisions				GB		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GC		
	Autres charges (12)					GD		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE	9
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	302 432
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(5 530)
opérations et communs	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	100 476	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	773	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	101 249	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	7 981	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	674	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	8 655	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	92 594	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	87 064	

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS 3A</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 848
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	2 848
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	45
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	770
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	815
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	2 033
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices *		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	400 999
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	311 902
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	89 097
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { Crédit bail mobilier * Crédit bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	95 280
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	431
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	29 396
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives Dont cotisations facultatives Madelin	A6	
		A7	
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
MOINS VALEUR CONTRAT CAPITALISATION		770	
AMENDES ET PENALITES		45	
PRODUITS ANC PARTICIPATION			2 848
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

Formulaire obligatoire (article
53 A du Code général
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2022

Désignation de l'entreprise SAS 3A										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
			Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants			KV		KW		KX	
						KY		KZ		LA	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *				LB	528	LC		LD	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LE		LF		LG	
		Emballages récupérables et divers *				LH		LI		LJ	
	Immobilisations corporelles en cours					LK		LL		LM	
	Avances et acomptes					LN	528	LO		LP	
	TOTAL III										
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
	Autres participations				8U	972 351	8V		8W	338 696	
	Autres titres immobilisés				IP	500 000	IR		IS		
	Prêts et autres immobilisations financières				IT	30	IU		IV		
	TOTAL IV				LQ	1 472 381	LR		LS	338 696	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	1 472 909	ØH		ØJ	338 696		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		par virement de poste à poste		par ce service à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4	
		1		2					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IS		MG		MH	
				IT		MJ		MK	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		IW		MS	528	MT	528
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		
				MY		MZ		NA	
	Immobilisations corporelles en cours			NC		ND		NE	
	Avances et acomptes			NY		NG	528	NH	528
	TOTAL III								
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7	
	Autres participations			IØ		ØX	1 311 047	ØY	758 432
	Autres titres immobilisés			I1	200 000	2B	300 000	2C	
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	30	2F	
	TOTAL IV			I3	200 000	NJ	1 611 077	2H	758 432
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	200 000	ØK	1 611 605	ØL	758 960	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le

3 0 1 1 2 0 2 2

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS 3A

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

DGFIP N°2057-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS 3A		Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
			A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL 552 615	UN 552 615	
	Prêts (1) (2)	UP	US	
	Autres immobilisations financières	UT 30	UW 30	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA		
	Autres créances clients	UX 24 960	24 960	
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (UO))	ZI		
	Personnel et comptes rattachés	UY 1 304	1 304	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ 8 126	8 126	
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM 13 157	13 157
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB 16 140	16 140
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	
		Divers	VP	
	Groupe et associés (2)	VC		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR		
	Charges constatées d'avance	VS		
	TOTAUX		VT 616 331	VU 63 687 VV 552 645
REVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD		
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE		
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF		
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
			A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	
			A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y		
Autres emprunts obligataires (1)		7Z		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG		
	à plus d'1 an à l'origine	VH 25 892	25 892	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A 20 454	20 454	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B 4 721	4 721	
Personnel et comptes rattachés		8C 10 486	10 486	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D 14 151	14 151	
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW 9 832	9 832	
	Obligations cautionnées	VX		
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ 3 056	3 056	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J		
Groupe et associés (2)		VI 478	478	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K 97 327	97 327	
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ		
Produits constatés d'avance		8L		
TOTAUX		VY 186 397	VZ 186 397	
REVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tées auprès des associés personnes physiques VL 478	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK 23 537	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032	

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-CSD 2022

Formulaire obligatoire (article 35 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS 3A</u>										Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	- Réserves légales	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	404 390			- Autres réserves	ZD	304 390			
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE	100 000				
	TOTAL I	ØF	404 390			ZG	(0)				
								ZH	404 390		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (préciser le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7								YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance								YT		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8								XQ		
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	6 479	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES								ST	12 068	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	18 547	
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE								YW	831	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS								9Z	5 310	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								YX	6 141	
TVA	- Montant de la TVA collectée								YY	74 275	
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	2 967	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *								ØB	176 465	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	1,87 %	
	- Numéro de centre agréé * XP								- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR		0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies								RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL						
			Plus-values à 19 % JM		Imputations JC						
	Groupe: résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO						
			Plus-values à 19 % JP		Imputations JF						
	Si vous relevez du régime de groupe, indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ								

SAGE Expert-comptables Janvier 2022 : Etat préparatoire.

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058 NOT pour le régime de groupe).

3A
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 800.000 euros
Siège Social : FLEURY SUR ORNE (14)
Quartier des Roses
Route des Dignes
RCS CAEN 484.764.998

EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2022
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE
EN DATE DU 28 AVRIL 2023

*** Proposition d'affectation du résultat :**

DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports présentés à l'Assemblée, sur la proposition de la gérance décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit un bénéfice de 89.097 euros, de la manière suivante :

- Distribution de la totalité du résultat ainsi qu'une dividende complémentaire à prélever sur le poste « réserves ordinaires » formant un dividende global de 150.000 euros, soit un dividende de 37,5 euros par part sociale éligible en totalité à l'abattement de 40%, tel que prévu au 2 du 3° de l'article 158 du CGI et ouvrant droit à cet abattement en totalité pour être servi à des personnes physiques. L'option au titre de cet abattement est à exercer chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus par chaque associé, pour la totalité des revenus du patrimoine.

La mise en paiement interviendrait dans les délais légaux.

La Société resterait redevable des prélèvements sociaux et de l'impôt sur le revenu afférents à cette distribution, le cas échéant.

Il a été rappelé à l'Assemblée Générale conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts que la société a procédé aux distributions de dividendes suivantes au titre des trois derniers exercices :

Exercice clos	Dividende	Dividende ouvrant droit à abattement	Dividende n'ouvrant pas droit à abattement
30/11/2021	100.000 €	100.000 €	-
30/11/2020	80.000 €	80.000 €	-
30/11/2019	80.000 €	80.000 €	-

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votants :

- Monsieur Thierry FOURMONT détenant 2.059 actions en pleine propriété et 1.519 actions en usufruit.
- Madame Florence FOURMONT détenant 3 actions en pleine propriété et 1 action en usufruit
- Monsieur Arthur FOURMONT détenant 418 actions en pleine propriété

Certifié conforme
La Présidence

